



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE ET DU PATRIMOINE DE TOURTOIRAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AOÛT 2016

COMPTE-RENDU

Le mardi 2 août 2015, à 20h30, s'est tenue en la salle de la Tannerie, à Tourtoirac, l'assemblée générale de l'Association « les Amis de l'Abbaye et du Patrimoine de Tourtoirac » créée en 2014 pour sensibiliser les tourtoiracois, les élus, et l'administration à l'urgente nécessité de restaurer l'église et plus généralement de mettre en valeur le patrimoine de la commune. Les adhérents ont été convoqués par courrier envoyé le 13 juillet.

Adhérents : 251

Présents : 29

Pouvoirs : 30

Conformément aux statuts, le quorum est réuni.

Le Bureau est représenté par : Mesdames M. Chabrier et A. Fromentière, vice-présidentes, Mme A. Gaudry, trésorière et M. J. Pichard, secrétaire.

Mme S. Raphaël, en charge des relations avec la Mairie est excusée.

INTERVENTION DE MADY CHABRIER, CO-PRÉSIDENTE, PREMIÈRE PARTIE :

Merci encore d'être venus nombreux à notre 3^{ème} réunion annuelle d'adhérents ; votre présence nous récompense et nous encourage à poursuivre notre action qui n'est pas toujours un long fleuve tranquille, Beaucoup de nos adhérents ne se sont pas déplacés mais ont donné des pouvoirs dont Annick vous rendra compte de même qu'elle vous donnera des indications précises sur le nombre d'adhérents et les comptes de l'association,

Nous allons vous présenter le bilan moral de l'année écoulée, c'est à dire faire le point sur nos actions puis un bilan financier et enfin évoquer des pistes d'action pour les 12 mois qui viennent.

Bilan moral

- Toitures de l'église

Nous vous avons indiqué l'an dernier que la réparation des toitures de l'église était en bonne voie mais que le processus serait long. L'architecte Luc Joudinaud a préparé un permis de construire qui a été approuvé par La Drac le 29 avril dernier et Mr le Maire m'a confirmé ce matin que l'arrêté de permis de construire a été signé.

Les demandes de subvention de la part de la mairie ont été formulées récemment mais apparemment une seule lettre a été adressée, qui plus est au Département alors que la procédure implique que la demande soit faite d'abord à l'Etat pour être instruite à Bordeaux par la DRAC.

Ensuite et ensuite seulement si le dossier est jugé « subventionnable » une demande de subvention complémentaire doit être adressée au département qui statue après l'État.

Rappelons que dans un dossier comme celui de l'église de Tourtoirac le niveau des subventions est le suivant : État : 50 %, Département:25 %. Le reste est à charge de la commune qui à la fin des travaux peut récupérer la TVA, Dans le dossier des toitures je rappelle que la commune a reçu aussi des indemnités de la part des assurances au titre des dégâts causés par l'orage de grêle d'août 2015. Une partie a déjà été utilisée pour des bâtiments communaux et pour la toiture de la chapelle de la Ste Vierge pour laquelle vous voyez un échafaudage. Cette partie là de la toiture ne rentre pas dans la mission de Luc Joudinaud. En tout état de cause, le chantier toiture est enclenché et nous ne pouvons qu'espérer qu'il ne s'éternisera pas et qu'il soit véritablement et concrètement mis en route en 2016. Car les pluies de ce printemps et du début de l'été ont continué à faire leur œuvre de dévastation. Le vent ayant soulevé la bâche qui couvrait la toiture de la chapelle de la Ste Vierge. Les deux immenses trous dans cette toiture ont laissé passer l'eau au point que non seulement il y avait un véritable ruisseau dans l'église mais que le mur côté sud était couvert de champignons de même qu'un tableau du chemin de croix. L'association a dû aller le signaler à la mairie. La bâche a finalement été remise en place mais il y a d'autres écoulements d'eau à plusieurs endroits de la nef et le plâtre de la voûte s'écaille. C'est dire s'il y a urgence, Je voudrais signaler qu'il y a risque que notre église dont l'état sanitaire est préoccupant voire dangereux soit tout simplement fermée sur décision préfectorale.

- Mise à jour des fresques

La réfection des toitures relève de l'entretien et de la mise en sécurité dévolus explicitement par la loi aux communes, autorité propriétaire du bâtiment depuis 1905.

Il nous semble donc que notre association n'a pas à être directement impliquée dans le financement pour une mission qui est strictement obligatoire; je rappelle cependant que nous avons été impliqués dans la mobilisation pour obtenir que la municipalité engage ces travaux.

Nous nous sommes demandés quelle est la cause culturelle la plus évidente que nous pourrions soutenir y compris financièrement : Pour nous, il est évident qu'il s'agit des fresques des parois du transept (c'est à dire de ce qui correspond à la sacristie) et qui sont recouvertes d'un enduit lui même recouvert d'algues en raison de l'humidité.

Ayant eu connaissance de ce qui a été fait dans une église de Dordogne présentant les mêmes problèmes et ayant donné lieu à restauration, l'église de St Méard sur Dronne, notre association a sollicité la venue à Tourtoirac du conservateur du Patrimoine qui est en charge de ce type de dossier à la DRAC : Mr Dominique Peyre, qui a répondu favorablement à notre demande et qui est venu de Bordeaux le 24 avril dernier. Il était accompagné de Laurent Delfour, l'Architecte en chef des Bâtiments de France du STAP de Périgueux. Assistait à cette visite dans l'église outre Nanou et moi, Luc Joudinaud en charge du dossier toiture, Pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de commenter Mr le Maire que j'avais prévenu de ma démarche auprès de Mr Peyre en lui demandant s'il y voyait un inconvénient, n'a pas souhaité participer à la visite des lieux. Nous souhaitions proposer de financer une étude de recherche préalable des fresques par voie de découvertes ciblées. Qu'est-il ressorti de cette réunion ?

Il en est ressorti le diagnostic suivant :

- l'état du transept infiltré d'eau de toute part ne permet pas d'envisager de procéder à la découverte des fresques, même par sondages ponctuels et limités, au risque de dégrader celles ci.

Cette étude de recherche est tout à fait prématurée ; Il y a lieu préalablement de mettre hors d'eau et d'assainir les lieux.

Mr Peyre s'est étonné qu'il n'y ait pas d'étude de diagnostic du bâtiment permettant de voir où sont les problèmes de fond à régler en dehors de la toiture et considère que c'est un préalable. Notre association lui a demandé si elle pouvait se substituer à la commune pour financer cette étude, C'est possible mais il y a un préalable c'est que la commune, propriétaire et donc maître d'ouvrage, vote le principe de cette étude.

Il est donc demandé au conseil de voter le principe de la commande d'une telle étude, sous réserve que la part restant à charge de la commune, une fois prises en compte les subventions de l'État et du département, soit prise en charge par notre association. Cette décision de la commune de commander une telle étude, nous sommes allés hier soir la solliciter lors de la réunion du conseil où le maire nous a autorisés à présenter notre proposition aux conseillers afin qu'ils se prononcent.

Par cette étude il sera possible de déterminer l'état sanitaire de cette partie classée (transept et clocher Est) et de déterminer les travaux de remise en état qui s'imposent au-delà de l'étanchéité des toitures. Il va de soi que l'étude pour être utile portera sur l'ensemble de l'église pour évaluer les urgences.

Les architectes ou techniciens du patrimoine pensent que sous l'enduit et les algues se trouve un Lascaux pictural qu'il serait criminel de ne pas sauver et mettre en valeur,

La bonne nouvelle est que le laboratoire du ministère de la culture qui fait des recherches sur les peintures rurales aurait mis au point une nouvelle technique de recherches de fresques sous enduit très innovante.

Ajoutons que des subventions complémentaires peuvent être sollicitées auprès de l'Europe et une contribution de mécénat auprès du Crédit agricole. Annick a déjà monté le dossier et vous en parlera tout à l'heure lorsqu'en deuxième partie nous évoquerons nos projets pour les 12 mois qui viennent et que nous vous dirons la décision du conseil municipal d'hier soir. Je me rends compte que j'ai déjà anticipé sur l'avenir mais je dois revenir au bilan

En attendant la fin du suspense, nous allons continuer à vous parler de notre bilan de l'année et pour ce faire, je laisse la parole à Jacques Pichard, coordinateur et chef d'orchestre de l'expo de photos en cours.

INTERVENTION DE NANOU FROMENTIÈRE CO-PRÉSIDENTE :

Suite à notre proposition faite à l'AG de 2015 , nous avons avec la municipalité demandé à Monsieur Cleyet-Merle, conservateur général du musée de préhistoire aux Eyzies de Tayac, de venir donner un avis sur notre collection d'outils récoltée durant les fouilles des années 1970 et actuellement stockée dans de mauvaises conditions .

A l'occasion de cette rencontre avec Monsieur Cleyet-Merle, il avait été décidé que la collection partirait aux Eyzies de Tayac pour y être triée et classée tout en restant propriété de la commune qui pourra en disposer pour exposition ou autre quand elle le souhaitera. De plus la partie restée à la faculté de Bordeaux rejoindra aussi les Eyzies ainsi que les deux tiroirs prêtés à monsieur Claude Dousse. La récolte sera ainsi au complet.

Les Tourtoiracois intéressés pourront, sur rendez-vous, aller discuter avec les chercheurs de la méthode et de l'avancement du classement.

Le conseil a délibéré favorablement sur ces décisions mises au point par Monsieur le Maire, Monsieur le conservateur, Jacques Pichard et Jean Louis Fromentière.

Mise aux votes du bilan moral: approbation à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER, PRÉSENTATION PAR ANNICK GAUDRY, TRÉSORIÈRE :

Le bilan pour l'exercice clos au 31 juillet 2016 s'établit à 4990,45€. Voir document annexe trésorerie.

Compte tenu de la fidélité des adhérents, des subventions en attente et des dons reçus, nous sommes en mesure de participer pour la part municipale de l'étude de diagnostic. Voir deuxième intervention ci dessus de Mady Chabrier.

Mise aux votes du bilan financier : approbation à l'unanimité.

INTERVENTION DE JACQUES PICHARD, SECRÉTAIRE :

Exposition Abbaye de Tourtoirac, pourquoi ces moines se tirent-ils la barbe et autres curiosités...

Sur la proposition de Josiane et d' Étienne Bascoul de nous accueillir pour présenter notre association, à lors domicile, dans l'espace qu'ils consacrent habituellement aux expositions de peinture.

Évidemment cette proposition nous a séduits et nous avons d'abord imaginé une présentation de l'abbaye et du petit patrimoine de Tourtoirac. Devant l'abondance de matière à exposer, nous nous sommes concentrés à l'abbaye seule pour 2016. Vous devinez donc le thème de l'exposition 2017.

Les idées ne manquant pas pour évoquer l'abbaye, nous avons donc monté cette exposition autour de 4 événements différents :

1 D'abord, l'exposition elle-même, chez Mr et Mme Bascoul, composée elle même de plusieurs d'éléments de natures différentes :

- des photos de James Austin photographe professionnel spécialisé dans le patrimoine et l'art et dont nous avons la chance qu'il soit tourtoiracois,
- une reconstitution de ce que nous croyons savoir des étapes de la construction de l'abbaye aux 11^e, 12^e et 13^e siècles avec des dessins de Jean-Louis Fromentière
- la statue de la vierge à l'enfant, du 15^e, dont l'association a financé le traitement phytosanitaire
- des objets abandonnés dans le presbytère,
- une vidéo de l'abbaye, vue du ciel, filmée par un drone
- et évidemment une tentative de réponse à la question qui illustre l'affiche de l'exposition : pourquoi ces moines se tirent-ils la barbe ? Dont je ne dirais rien ici ce soir.

2 L'événement suivant, était les deux visites guidées réalisées par Jean-Louis Fromentière le WE dernier et qui ont réuni près de 80 personnes au total. Ce fut l'occasion de découvrir des détails de l'abbaye devant lesquels on passe sans les voir et d'entendre des anecdotes non publiées à ce jour. Devant l'intérêt porté à ces rendez-vous, deux autres visites seront organisées

3 Une troisième animation, qui est autre exposition à elle seule, est née d'une proposition d'un de nos adhérents, Michel Guilbert, sur la base de ses photographies: il s'agit de la restauration numérique des tableaux du chemin de croix, à l'aide du logiciel photoshop. Ont participé aussi à ce travail de patience sur ordinateur, Dany Croizean et Roseline Pichard. Cet travail est visible dans l'église.

4 Quatrième et dernier volet, une sélection de photos issues d'un atelier photographique tournés vers les amateurs, organisé par l'association jetunous au mois de juin dernier sur le thème « abbaye insolite ». Les meilleures photos sont actuellement exposées chez tous les commerçants du bourg, par toujours en vitrine pour des questions d'ensoleillement.

Le point fort de l'exposition, se tient chez les Bascoul jusqu'à ce dimanche 7 août 19h00, l'exposition dans l'église et chez les photos chez les commerçants jusqu'au 21 août.

Chemins de randonnée et patrimoine

Application disponible depuis peu Vezere Perigord Noir à télécharger sur smartphone ou tablette, possibilités de charger un plan, informations encore un peu maigres contributions possibles de la part de notre association auprès de la Pierre Angulaire qui répertorie tout le petit patrimoine de Dordogne. Appel à collaboration. Nous n'avons pour l'instant réalisé qu'une seule fiche, à propos du chemin des nœuds, voir Alain Descombes. Appel aux bénévoles

Communication

Kakemono, Bâche, affichage et flyers expo, panneaux d'entrée de bourg (merci Etienne Bascoul) et marques pages à emporter à l'issue de cette AG.

Site internet, maintenant bilingue, beaucoup de travail car beaucoup de texte à traduire, merci à Xandra McCarthy.

INTERVENTION DE MADY CHABRIER, CO-PRÉSIDENTE, DEUXIÈME PARTIE :

Donc hier soir nous avons été invités à venir proposer au conseil municipal d'aider la commune à entreprendre ce qui est un préalable sérieux à tout projet de restauration, à savoir une étude de diagnostic. Cette étude était réclamée par l'administration des affaires culturelles que ce soit la DRAC ou le STAP depuis des années.

Pour des raisons diverses la commune a toujours refusé cette étude. Une des raisons étant son coût, nous avons discuté avec les conservateurs venus nous rencontrer le 24 avril pour savoir dans quelle mesure notre association pouvait intervenir.

La réponse est simple : la commune doit faire à notre association une délégation de maîtrise d'ouvrage et nous serons en mesure de co-financer avec l'État qui a promis 50% de subvention et le département 25%. Pour ce faire nous allons en accord avec l'administration et la mairie bâtir un projet d'appel d'offre auprès de spécialistes de ces études et choisir l'un d'entre eux. Pour le financement qui nous incombera il sera pris sur notre trésor de guerre dont Annick vous a donné le montant et qui vient des dons de nos adhérents et éventuellement d'un appel à mécénat pour lequel Annick a fourbi ses arguments et dont elle vous parlera. Car enfin, fin du suspens : Est-ce que le conseil est d'accord pour nous confier la maîtrise d'ouvrage pour cette étude ??

Eh bien oui. Après une heure et quart de plaidoirie et de joute verbale, le conseil a donné son accord par 9 voix Pour et 4 Abstentions.

Inutile de vous dire que nous sommes soulagés et ravis de cette décision qui permet de préparer l'avenir. Nous savons bien que les travaux ne vont pas se faire en un jour ni même dans l'immédiat, mais il faut commencer par le commencement et suivre le protocole de restauration des bâtiments classés, protocole incontournable. Ceci permettra d'inscrire la restauration de notre abbaye dans les priorités de l'administration. Nous remercions donc en votre nom, les conseillers qui nous ont confié cette mission et qui ont compris que notre volonté est de travailler en accord avec la municipalité pour faire avancer ce qui nous tient à cœur : la préservation et la restauration d'un patrimoine inestimable.

L'AG qui se termine à 22h30 est suivie par un pot de l'amitié.